

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du PV du CA du 14 février 2020**
3. **Rapport du président**
4. **Nouvelles des présidents de comité**
5. **Rapport de la secrétaire générale**
 - Organisation des Assemblées générales à venir
 - AG ordinaire du 27 juin et AG électorale le 3 octobre 2020
6. **Rapport du trésorier**
 - Budget 2020 corrigé : VOTE
7. **Commission jeunes haut niveau**
 - Point sur le pôle espoirs (Olivier Aninat)
 - Evolutions compétitions et règlements (Peter Edinger) -VOTE
8. **Commission Vie Sportive**
 - Organisation des ICR 2020/2021-Règlement 2020/2021 (Raphaël Hertzog) -VOTE
9. **Commission développement**
 - Dialogue de gestion régional 2020 : choix et attributions : VOTE
 - Label « mon club et moi » (Thomas Champion) : résultats et futur ?
10. **Questions diverses**

1- Approbation Ordre du jour

VOTE : Etes-vous en accord avec l'ordre du jour proposé ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Ordre du jour adopté à l'unanimité

2-Approbation du PV du CA du 14 février 2020

Le compte-rendu ayant été envoyé trop tardivement le vote est repoussé au CA à venir.

3- Rapport du président de ligue

- *Retour sur le confinement* : Depuis le dernier CA les choses ont bien changé et évolué du fait de la mise en place du confinement. Le badminton est en grande difficulté comme beaucoup de secteurs. Le CRJ (8/9 mars) a été la dernière action menée à bien. La plupart des salariés ont été en chômage partiel en avril sauf Catherine Prat qui a dû gérer l'urgence. Une fois les choses analysées, la reprise de l'emploi a été diverse et progressive avec Thomas Champion en premier et à temps plein. Tous deux ont géré ANS, DGR, DEJEPS à Voiron. Le bureau s'est quant à lui réuni tous les 15 jours afin d'agir et de réagir suivant l'évolution des choses. Il a ainsi été décidé le maintien de la rémunération des salariés à 100% jusqu'à la fin de la saison. Après, la chose sera réétudiée en fonction de la reprise en septembre, à ce jour la projection financière reste hasardeuse. Si toutes les manifestations ont été annulées, on note des éléments positifs comme le DGR qui pu se mettre en place dès le mois d'avril et qui suit son chemin avec tous les entretiens prévus avant la fin juin.

- *DGR 2020* : Ce dernier a pu être lancé plus tôt pour être soldé au mieux et avant la fin de saison. Cela permettra de partir sur une nouvelle formule dès la saison prochaine, ce calendrier par saison sera celui du DGR à venir. A ce jour presque tous les comités de l'est de la région ont été vus. Ils ont été priorités dans les rencontres afin d'aborder avec eux le projet régional 2020/2024, sujet abordé avec les comités de l'ouest lors de notre visite à Clermont-Ferrand et à Saint Flour en février.

Pour l'instant c'est un bon DGR dans la qualité des échanges mais c'est aussi révélateur de comités en grande difficulté. Problèmes avec les salariés ou leur manque, problème d'élus fatigués sur le départ et sans relève connue à ce jour. Le 25 avril s'est tenue une réunion en visioconférence entre la FFBA D et les ligues. Etaient présents les présidents fédéral et régionaux, le DTN, les membres du bureau fédéral. Son but était de faire le tour des problèmes inhérents à la crise traversée et à la gestion de la reprise. Aujourd'hui, 15 mai, on ne sait toujours rien de cette reprise ni de sa faisabilité. L'appel de Florent Chayet via les réseaux sociaux traduit son désir de reprise le plus tôt possible, via l'airbadminton par exemple. Il souhaite rester réaliste mais aussi positif. Si le haut niveau a le droit de reprendre, notre pôle restera fermé jusqu'à nouvel ordre en raison de la fermeture prolongée du site de la Brunerie et de TSF.

Olivier Aninat : Les dernières nouvelles sont en effet que les joueurs listés peuvent reprendre l'entraînement, donc les espoirs aussi. Toutefois, sans gymnase, et pour le pôle sans structure d'accueil, cela nous est impossible. Pour l'instant les pôlistes vont plutôt bien même si la raquette leur manque cruellement.

John Pym : Enfin, la FFBA D travaille sur les préconisations à venir : distances, port ou non du masque, nombre de personnes sur les terrains, simple vs double, autour des terrains... Ces dernières seront présentées au ministère semaine prochaine pour une validation que nous espérons de tout cœur.

- *Les finances FFBA D* : Lors de cette réunion nous avons appris que la FFBA D peut tenir financièrement jusqu'au milieu de l'automne, après quoi un prêt auprès de la banque de France sera possible. Notre ligue est plus sereine sur le sujet et nous pouvons vivre environ un an sur les fonds propres. Nous devons toutefois prévoir le pire tout en espérant le mieux.

L'espoir d'après Florent Chayet ne viendra que d'un vaccin, ayons confiance en la science qui a mis des équipes de chercheurs dans le monde entier à étudier ce cas.

4- Nouvelles des présidents de comité

Pour le comité 69, Nadine Jacquemot : Le salarié est en télétravail depuis la mi-mars, il y est resté à 100% jusqu'en début mai où il est passé à 50% avec chômage partiel pour la moitié de son temps. Comme la ligue, il y a maintien du salaire. La prochaine olympiade nous inquiète puisque l'ensemble du bureau arrête son engagement bénévole mais sans personne pour reprendre. Certains membres du CA restent mais ne veulent en aucun cas prendre les responsabilités ainsi vacantes. Pour faire face à cette situation, le comité a réuni ses 33 clubs et exposé la situation comme les risques. Tous les 15

jours une nouvelle rencontre aura lieu pour faire un point d'étape et un courrier va être envoyé auprès de tous les licenciés rhodaniens afin de les informer, les mobiliser et les motiver.

Pour le comité 03, Fabrice Piou : Difficile de donner des nouvelles de la sorte car il y a un manque réel de recul quant à la fonction (nouvel élu -président depuis février 2020) et la COVID-19 a frappé rapidement après l'AG électorale. A noter toutefois le peu de souci vis-à-vis de l'emploi puisque le comité ne le porte pas directement (MAD de l'emploi de Moulins-chômage partiel), la belle motivation des élus qui ont envie d'aller vers la fidélisation et le public jeunes. La rencontre avec la ligue dans le cadre du DGR (le 4 juin) est attendue avec impatience pour échanger.

Pour le comité 42, Raphaël Hertzog : Déception à Saint Etienne car pas de professionnalisation malgré un suivi appuyé. Première réunion de l'ETD avec presque que des salariés de clubs, c'est positif même s'il faut prendre garde à ne pas créer de scission entre les salariés et les élus.

Pour le comité 2607, Jean-Marc Sanjuan : Les deux salariés sont en télétravail. Le comité va connaître dans les mois à venir un grand renouvellement côté élus, avec le départ d'élus historiques et fondateurs, mais également côté salariés puisque les deux s'en vont. Par contre, contrairement au Rhône, les candidatures ont été massivement reçues, le projet avance grâce à de fréquentes réunions en visioconférence. Le DGR a été fait, nos nouvelles grandes échéances sont donc à venir !

Pour le comité 01, Frédéric Pichard : Le salarié du comité a vécu ce que beaucoup ont pu vivre : beaucoup de travail en mars et depuis une activité en temps partiel afin de porter les rencontres en visioconférence avec les clubs en préparation de l'olympiade à venir. Dans l'Ain aussi, il y a une recherche active de nouveaux élus qui font défaut surtout avec les départs annoncés.

Pour le comité 63, Jean-Paul Jacquet : Le comité est en attente comme tant d'autres de savoir quel sera l'avenir car pour l'heure il est bien difficile d'avoir une vision des choses. L'AG prévue pour mi-juin donnera les indications sur la stabilité ou non de l'équipe dirigeante.

John PYM : le comité 63 reçoit les félicitations pour la qualité de son dossier ANS 2020 et globalement des dossiers sur son territoire.

Pour le comité 73, Cyril Adam : Un salarié à 60% en chômage partiel, entre autres du fait de ses missions d'entraînement dans les clubs. Cyril Adam arrête son engagement à la ligue mais aussi au comité, l'AGE se tiendra le 11 septembre.

5- Rapport de la secrétaire générale

- *Point salariés* : Comme évoqué par John PYM, les salariés ont été arrêtés au début du confinement sauf Catherine qui a organisé les reprises, en fonction des besoins. Ainsi Thomas a repris à temps plein très rapidement, ainsi qu'à temps partiel Romain qui a maintenu la préparation physique des pölistes et Olivier qui a suivi bon nombre de réunions sur le devenir du haut niveau (HN). A suivi à mi-temps environ Florian pour la communication afin de garder le lien, Julie avec un temps très réduit mais pour suivre la comptabilité. Sophie était en arrêt total comme elle est totalement missionnée sur le secteur compétitif. Depuis peu, le calendrier fédéral a été révélé et elle a pu reprendre du service sur ce dossier et sur la préparation des ICR 2020/2021. A partir de fin mai, cette reprise sera un maître mot pour tous les salariés. Romain et Olivier doivent travailler sur la saison 2020/2021 du pöle espoirs, Florian, Thomas et Catherine doivent préparer la rédaction d'un bilan de l'olympiade et Julie quant à elle se voit confier la tâche de contacter l'ensemble des clubs de la ligue pour garder le lien, prendre

de leurs nouvelles, et connaître leurs attentes. Le siège social de la ligue sera peu à peu réinvesti par les salariés, par roulement toutefois pour éviter les contacts et dans le respect d'un protocole strict qui répond aux exigences imposées.

Comme évoqué en début de réunion, jusqu'à la fin de l'été il y aura un maintien des salaires et ce qu'elle que soit l'activité des salariés - ils ne sont pas responsables du fait que leurs missions sont plus ou moins impactées par le confinement. Enfin, compte tenu du contexte si particulier, on verra sur le mois de juin si les entretiens annuels sont maintenus pour cette fin de saison

- *Organisation des AG* : Nous avons décidé lors d'une réunion de bureau de repousser l'AG ordinaire (AGO) du 21 mars au 27 juin. Toutefois, face à l'évolution actuelle de la COVID nous souhaitons vous soumettre le choix de la reporter au 03 octobre, en amont de l'AG électorale. En effet, la crainte est forte de ne pas atteindre le quorum en cette période depuis longtemps sans compétition, sans vie active dans les clubs. Par ailleurs, les conditions en octobre devraient nous permettre un présentiel sans crainte accrue. Statutairement, il est possible de faire les deux AG à la suite l'une de l'autre. Si vous êtes en accord avec ce choix, la date serait maintenue mais pour une réunion du CA le vendredi soir (26/06), suivie d'un séminaire le samedi (27/06).

John PYM : Pour rappel, nous devons faire l'AGO avant cet été car nous avons évoqué ensemble la nécessité d'augmenter le timbre ligue de 1€, mais suite à la pandémie nous avons travaillé sur une révision du budget prévisionnel 2020, qui va vous être présentée juste après. Ce nouveau budget prend en compte les interrogations pour la ligue, mais se doit aussi de prendre en compte la situation sans doute difficile des clubs et comités auxquels nous ne voulons pas imposer une augmentation tarifaire dans une telle situation. Si vous êtes en accord avec ce choix, l'AG de juin se limitait à valider les rapports des commissions dont la commission budgétaire avec validation des comptes passés. L'intérêt est donc restreint.

Raphaël Hertzog : Pourquoi pas une AG virtuelle ?

Maryvonne Girardin : Comme les clubs et comités font leurs AG en septembre, il est aussi plus cohérent de faire celle de la ligue après car cela permet aux nouveaux membres d'être présents.

Nadège Jacquemot : Le comité 69 a fait le choix d'organiser deux AG, l'ordinaire en juin via lisesize et l'électorale après la rentrée.

Peter Edinger : L'AGO valide les comptes certes mais elle clôt aussi une olympiade. Les enjeux sont réels pour communiquer sur la nouvelle olympiade à venir, en termes de communication, juin peut être bien.

John Pym : Le projet ne sera rédigé que courant d'été, fin juin il ne sera pas prêt. La communication ne pourra donc pas être faite en juin. Par ailleurs, il pourra être envoyé début septembre pour validation lors de l'AG d'octobre.

Nadège Jacquemot : Il faudra toutefois être attentif au fait que les délégués présents devront être licenciés dès le début de saison. Attention aussi au quorum difficile à atteindre si le nombre d'adhérents chute en début de saison comme les chiffres portent sur la saison 2018/2019.

John Pym : Toutes ces remarques ont été entendues, la décision fera suite au vote sur le budget.

6- Rapport du trésorier

- *Révision du budget 2020* : Comme évoqué précédemment, notre budget couvre une année civile, or aujourd'hui il nous est bien difficile de savoir comment vont se dérouler les choses pour le sport en septembre prochain. Or c'est au cours des 4 premiers mois de la saison que 94% des licences sont prises. Ainsi nous avons retravaillé le budget prévisionnel à partir de celui que le CA avait validé en février. Pour ce faire nous avons :

- ajusté les recettes et les dépenses par secteur en enlevant ce qui n'avait pas été réalisé cette fin de saison 2019/2020. Exemple : Forza U19 presque à 0, CRV à 0€.

- ajouté l'influence sur les salaires d'un chômage partiel jusqu'en juin et d'un maintien total de la masse salariale.

Restait donc la grande inconnue qui est la licenciation. Nous sommes partis d'un postulat dramatique mais toutefois optimiste avec une baisse de 10% (la FFbAd annonce -20%). Cela impacte fortement notre budget, d'où diverses actions pour l'équilibrer au mieux :

- Demande faite auprès du Pays Voironnais de baisser la redevance pour la salle Everest (annuellement 10 500€)

- Forte baisse des dépenses du pôle à l'international en présageant que les compétitions de début de saison ne pourront pas se tenir.

- Report de la formation dirigeants début 2021.

- Prise en compte de cette année exceptionnelle où le contrat d'objectifs régional doit être double : contrat 2020 mais aussi 2018 touché en retard.

Par ailleurs, certains axes ont été revus dans le développement. En effet, le DGR étant volontairement avancé pour être soldé fin de saison, la part variable sur projet a vu son montant réduit proportionnellement au nombre de mois non pris en compte. Ainsi pour 2/3 de l'année pour porter les projets, 2/3 de la somme y a été affectée, soit une réduction de 8 000€. Ces derniers sont réinjectés dans la part fixe à l'emploi du DGR.

Cyril Adam : Par ailleurs, nous avons tous et toutes testé les visioconférences et donc devons envisager des économies aussi en ayant davantage recours à ce type de réunion dans l'avenir.

Le budget proposé comprend donc :

- La baisse de licenciés de 10% : environ -40 000€

- le timbre ligue maintenu sans augmentation : pourquoi ce choix ? Cette dernière aurait pu compenser partiellement la perte de licences. Mais les élus du bureau ont pensé que nous passerions un fort mauvais message aux licenciés déjà privés de jeu fin 2019/2020 qui se verraient revenir avec une licence plus coûteuse.

Un tour de table des membres du CA non-membres du bureau est fait pour donner leur perception vis-à-vis de ces choix. Globalement les élus saluent le travail effectué, sont conscients que les estimations budgétaires sont basées sur des postulats qui évolueront sans doute avec les évolutions de la pandémie en France et dans le monde. Nadège Jacquemot souligne qu'elle était très favorable à l'augmentation du timbre ligue mais s'aligne au choix de son annulation.

- *Affectation du DGR2020* : Il a été présenté ci-avant les choix de :

- Augmenter la part fixe de 8 000€. De fait, si l'an dernier 1 ETP (ou plus) = 4000€, cette année l'aide est portée à 5000€. Pour moins d'un ETP, le montant sera toujours calculé au prorata du pourcentage ETP.

- Réduire la part variable de 8 000€ (passage de 24000€ à 16000€) : La clé de répartition proposée par le bureau est une moyenne des taux de versement vers les divers comités sur l'ensemble de l'olympiade afin d'être au plus proche du travail réalisé par chaque territoire sur les 4 années.

Comme par le passé, les aides du DGR sont présentées dans un tableau où figurent également les aides via le dispositif PDJ-RHD. Pour rappel, le PJD est une aide par jeune repéré (400€) versé au comité qui reverse ou non au club du jeune joueur. Le RHD est un regroupement hebdomadaire de ces jeunes. Sa mise en place permet au comité de percevoir 800€ de la ligue.

Globalement les aides vers les comités sont en baisse mais du fait d'une baisse des montants alloués aux dispositifs jeunes.

Les membres du CA ou les présidents de comité peuvent poser leurs questions sur ces choix. Il en ressort que le PJD-RHD avec les évolutions attendues via le QFQ (qui fait quoi) devra être repensé sans doute. Certains s'inquiètent que les aides de la ligue aillent vers des clubs qui ne suivent pas les politiques

départementales ou régionales. Quels moyens de veiller à ces respects ? Cela devra faire l'objet des réflexions dans le nouveau dispositif jeunes.

- *Affectation du PEC 2018* : Certains clubs qui devaient percevoir l'aide fédérale à l'emploi (PEC) ont dû renoncer à ce dernier pour diverses raisons. La FFbAD a de fait gardé un pécule qu'elle veut rendre aux territoires. Elle a fait une répartition équitable entre chaque et 9000€ vont être ainsi versés à la ligue. Compte tenu que cet argent était initialement affecté à des clubs employeurs (c.a.d. qui portent eux-mêmes un emploi), le bureau propose au CA de faire de cette dernière une aide exceptionnelle à l'emploi club du fait de la situation difficile due au confinement qui empêche la pratique sportive et donc les entraînements. Il est donc proposé de verser à chacun des 17 clubs porteurs de leur emploi à temps plein un montant de 530€. Toutefois la question du versement de cette aide se pose pour un club : le GAB38. En effet, lors du DGR le comité 38 a renouvelé ses soucis avec les clubs de l'Isle d'Abeau et du GAB qui n'entrent pas dans la politique départementale, voire la mettent en difficulté. Le bureau souhaite faire entendre au GAB38 (le BCIA38 n'est pas porteur d'un emploi) que le travail en synergie est indispensable, il propose donc de verser cet argent sous condition. Il est à noter que cette même question s'est posée pour le GAB et le BCIA lors du traitement des dossiers ANS.

Nadège Jacquemot : Je soutiens ce positionnement et en tant que présidente de comité apprécie cette volonté de la ligue de soutenir son comité qui doit travailler avec ses clubs et non se battre contre.

Fabrice Piou : Si je comprends la démarche, n'avez-vous pas peur de créer une scission entre le club et le comité ? Pourquoi ne pas plutôt dialoguer ?

John Pym : La question est bonne mais l'histoire veut que ce ne soit pas la première fois que nous essayons de faire entendre notre attente d'un travail en commun comité-club. L'équipe qui porte le comité aujourd'hui a réagi comme toi il y a un an. Les choses dysfonctionnaient, ils ont pris part aux débats, ils ont agi et ont décidé de porter le comité. Mais force est de constater que certains clubs ne les aident pas, bien au contraire.

Laure Grangeon : Le problème avec le comité 38 c'est que certains salariés ont pris une posture qui ne devrait pas être la leur et portent la politique de leurs structures à la place de leurs dirigeants bénévoles. On parle donc difficilement avec les clubs et trop souvent à des salariés qui décident pour leur carrière.

Nadège Jacquemot : Aux élus de leur rappeler le rôle de chacun.

Olivier Aninat : A part ne pas envoyer les jeunes au pôle, que reproche-t-on à ces clubs ?

Thomas Champion : C'est plus avec le comité qu'il y a un problème, leur attitude est dénigrante et destructrice.

Cyril Adam : Notre rôle est de soutenir nos comités.

John Pym : La politique de la ligue veut structurer le badminton, nos bras armés sont les comités. Notre rôle est donc de les soutenir et toute action à leur encontre est une action contre la ligue elle-même.

Frédéric Pichard : Accord avec les autres élus de la ligue.

John Pym : Je propose donc la suspension de l'aide en vue de l'établissement d'un dialogue. Le contact va donc être pris en ce sens.

A la suite de ces échanges, une série de votes est proposée dont les résultats sont :

VOTE : Etes-vous en accord avec la répartition des 9000€ du PEC2018 via une aide à l'emploi club employeur 1 ETP minimum de 530€ ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Répartition et aide à l'emploi club employeur adoptées à l'unanimité

VOTE : Etes-vous en accord avec la réduction de la part variable du DGR2020 de 8000€ compte tenu du temps de réalisation des actions pris en compte ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Réduction de 8000€ adoptée à l'unanimité

VOTE : Etes-vous en accord avec l'augmentation exceptionnelle de l'aide à l'emploi comité via le DGR part fixe portée à 5000€ pour un ETP minimum en 2020 ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Aide à l'emploi temps plein DGR2020 adoptée à l'unanimité

VOTE : Etes-vous en accord avec le report de l'AG ordinaire en amont de l'AG électorale le 3 octobre 2020 ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Report acté à l'unanimité

Il y aura donc si possible en présentiel maintien d'un CA le vendredi 26 juin suivi le samedi 27 d'un séminaire de 9h00 à 12h00.

VOTE : Etes-vous en accord avec les révisions du budget prévisionnel évoquées ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Révision du budget adoptée à l'unanimité

7. Rapport de la commission jeunes haut niveau

- *Le pôle espoirs*, Olivier Aninat : Comme évoqué précédemment à de nombreuses reprises, le pôle est fermé depuis le début du confinement et les jeunes sont rentrés chez eux. Cela ne signifie toutefois pas que nos jeunes ne font rien. Le contact est maintenu, le travail continue avec du physique (Romain anime des séances en visio 3 fois par semaine), du médical (le suivi des « bobos » se poursuit pour résoudre au mieux avant toute reprise), du psychologique (la psychologue est restée en contact des pôlistes et elle a accompagné les projets d'entrées par des rencontres virtuelles). Globalement nos pôlistes vont bien, voire très bien. Le moral est là, ils travaillent toujours avec autant de sérieux et d'implication. De mon côté si l'arrêt des entraînements et des compétitions a stoppé mon activité pôle, je suis fort occupé par la préparation de la saison prochaine. En effet, l'ANS apporte de nouveaux modes de fonctionnement qui imposent une reconstruction de la filière du sport de haut niveau (HN) en France. L'INSEP accueillera moins de sportifs, et à l'inverse les pôles France en recevront plus. Toutefois, les critères des entrées en pôle France vont s'en voir réhaussés, ce qui va nécessiter plus de moyens mis sur les pôles espoirs afin de répondre aux exigences (plus de compétitions à l'internationale, résultats accrus).

John Pym : Le fait de réduire la pyramide implique-t-il de réduire le nombre de pôlistes à Voiron ?

Olivier Aninat : On va en effet devoir revoir le nombre au niveau de la ligue. Toutefois en minime 1 et 2, c'est très aléatoire, les choix sont parfois hasardeux, aujourd'hui on se permet de miser sur des

jeunes qui peuvent paraître limites mais qui se révèlent ensuite. Le modèle économique nous imposera sans doute de nous séparer de ces jeunes, tout comme des juniors que nous maintenons aujourd'hui. Peut-être faudra-t-il envisager des conventions spéciales pour ces jeunes.

John Pym : Cela doit figurer dans le projet de ligue 2020/2024.

Olivier Aninat : Sinon, plus généralement, nous travaillons actuellement avec Romain sur le calendrier 2020/2021.

Les entrées et sorties 2020 :

SORTIES : 1 seule, Tanina Mammeri. Nous regrettons d'avoir vu la saison et de fait le passage de Tanina au pôle se terminer de la sorte. Elle a été un élément fort et porteur, surtout cette dernière saison.

Nous maintenons Noémie Poulbot bien que junior du fait d'un arrêt de la saison en février et son entrée en terminale (continuité pédagogique pour une année scolaire charnière).

ENTREES : Nous avons reçu 4 candidatures. Estelle BASTIDE (minime 2), Clarysse RENAULT-SMAGGHE (minime 2), Arthur PHENGPHACHANH (minime 1) et Antoine LABARRE (minime 2). 3 dossiers ont été retenus, le niveau d'Antoine restant trop léger bien que le jeune soit intéressant, il doit encore faire ses preuves. Nous avons dû écarter un autre dossier, celui de Clarysse qui a un fort potentiel (égal à celui d'Estelle) et un projet fort mais la situation familiale lui est défavorable. Après bien des échanges et des discussions, la psychologue du pôle a déconseillé l'entrée de Clarysse avec mon accord. En effet, les tensions familiales pourraient entraver son bien-être personnel et elle ne chercherait inconsciemment pas sa réussite mais une réalisation sous pression parentale. C'est un refus à regret, mais la porte lui reste grande ouverte bien entendu. Pour Arthur, il est encore jeune, il y a beaucoup d'interrogations des parents suite à cette saison tronquée bien que sa courbe de progression soit plus qu'intéressante. Ils ont finalement renoncé, mais comme ils habitent à proximité du pôle nous allons penser des rapprochements si possibles. Au final, une entrée et une sortie.

Accord unanime des membres du CA sur les entrées et sorties ici présentées.

- *Evolutions compétitions et règlements-VOTE :*

Pour rappel, une réflexion est née quant à l'évolution des règlements des compétitions jeunes afin de donner plus d'intérêt à ces dernières pour les joueurs tout en maintenant une offre pour tous les jeunes compétiteurs de notre territoire. Ainsi, s'il fallait améliorer le niveau des TRJ pour éviter la « fuite » des meilleurs sur des tournois seniors plus adaptés à leur niveau de jeu, il ne fallait pas non plus priver les « seconds couteaux » de dates pour s'aiguiser et s'améliorer. Ainsi, il a été choisi de resserrer le niveau des TRJ (par un abaissement du nombre de participants) et pour les joueurs trop forts pour les TDJ mais pas encore au niveau des TRJ de créer un niveau intermédiaire - les TIDJ (Tournois Interdépartementaux Jeunes).

Les deux règlements ayant été envoyés en amont de cette réunion, y-a-t-il des questions ?

-Quelle sera la valeur (CPPH) niveau départemental ou régional ? Réponse à apporter et à préciser dans le règlement.

-Possibilité de surclassement ? Oui, le règlement va être travaillé pour le préciser.

VOTE DE PRINCIPE : Etes-vous en accord avec ces modifications et apports aux circuits de compétitions jeunes ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Révision adoptée à l'unanimité, les règlements définitifs doivent être finalisés.

8. Commission vie sportive

- Nouveau règlement des ICR :

Le règlement a été envoyé en amont aux membres du CA. Il ne présente pas de grands changements mais des modifications à la marge suite aux observations durant la saison, pour la hiérarchie des équipes par exemple. Le vrai changement porte sur la sémantique avec la proposition de modifier les noms des divisions comme cela se fait dans certains départements déjà et d'autres régions. Le but est de soutenir les clubs dans leur communication avec les institutionnels. Sinon, le nombre de niveaux et de poules en leurs seins ne change pas. Ainsi la régionale 1 devient pré-nationale, par répercussion la R2 devient R1 et la R3 passe R2.

John Pym : Vous ne souhaitez pas augmenter les sanctions en cas de récidive d'erreur de hiérarchie, cela ne peut pas être utilisé à dessein ?

Raphaël Hertzog : Non, ces erreurs sont marginales aujourd'hui donc cela ne nous semble pas souhaitable à l'heure actuelle.

John Pym : Pour l' « autoarbitrage », on maintient que les matches se déroulent « par défaut » en « autoarbitrage » puisque tout ce qui n'est pas porté par ce règlement se réfère au national.

Laure Grangeon : Doit-on spécifier comment les choses doivent être gérées en cas d'arrêt prématuré de la saison comme cette année ?

John Pym : Ceci ne semble pas nécessaire car c'est véritablement très aléatoire et rare. En dernier recours, une phrase stipule que la ligue peut prendre les mesures ad-hoc en cas de situations particulières.

VOTE : Etes-vous en accord le nouveau règlement des ICR ici proposé ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Règlement adopté à l'unanimité

- Le calendrier :

Nadège Jacquemot souligne que ce point a été demandé mais non mis à l'ordre du jour, elle demande à ce que la date banalisée dans le calendrier pour des championnats départementaux soit abordée. Elle souhaite également rappeler que la journée d'ICR le 20 décembre 2020 lui semble mal placée vis-à-vis de Noël.

John Pym : Pour les ICR comme pour les championnats les dates ne peuvent plus être modifiées mais la commission en prend bonne note pour le futur.

Nadège déplore cette non prise en compte de sa remarque qui était intervenue en temps et en heure.

Laure Grangeon est en accord avec la demande initiale de Nadège et avec cette remarque.

John Pym ne partage pas leur point de vue et estime que la date du 20 décembre n'est pas si proche que cela de la fête de Noël. La seule autre solution aurait été de prévoir deux journées ICR en novembre, ce qui n'était pas non plus optimal.

Pour les championnats départementaux, un débat s'engage.

-En faveur d'une date fixe pour tous :

-Calendrier déjà chargé, cela permet de ne bloquer qu'un weekend

-Pas de concurrence possible car uniquement les joueurs du département

-Contre une date fixe pour tous :

-Difficile de trouver des JAs car tous pris ou joueurs dans leur département

-Pas de liberté pour le comité de gérer leur calendrier pour une compétition qui est la leur (positionnement majoritaire chez les présidents de comités présents)

- Solutions évoquées :
- Championnat « éclaté » sur plusieurs dates avec plusieurs niveaux
 - Faire monter en compétences les JAs qui sont trop peu nombreux à pouvoir officier sur des compétitions accueillant du N1
 - Faire un cahier des charges des tournois accueillant des N1 car c'est la multiplication de ces compétitions qui bloque le calendrier, or certains ne méritent pas cette priorisation en termes de qualité de salle, d'accueil et donc d'image de notre sport vis-à-vis de l'extérieur.
 - Banaliser une date mais ne pas l'imposer.

Conclusion : pas de modification du calendrier.

9. Commission développement

- Dialogue de gestion régional 2020 : choix et attributions
Comme cela a été très largement exposé dans le point trésorerie, la masse budgétaire du DGR 2020 n'a pas été modifiée mais la répartition entre la part fixe et la part variable a été changée. Vous avez adopté ce changement, il vous faut maintenant valider ou non les propositions d'affectation entre les départements. En somme, validez-vous la clé de répartition créée pour cette année 2020, dernière de l'olympiade telle que présentée dans le tableau qui vous a été envoyé en amont de cette réunion ?

VOTE : Etes-vous en accord avec les aides vers les comités dans le cadre du DGR2020 proposées ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Aide à l'emploi temps plein DGR2020 adoptée à l'unanimité

- Label « mon club et moi » : résultats et futur ?
Thomas Champion rappelle les modalités du dispositif et les attendus pour les clubs qui s'impliquent dans ce dernier :

- Avoir un projet associatif
- Présence d'un animateur sur les créneaux du public cible = débutants, néo-arrivants.
- Avoir un référent club du public cible
- 3 animations minimum par an qui sortent de l'ordinaire.

Cette saison il y avait 6 clubs test. Le gros souci sera la rentrée car cette saison qui a fini plus tôt, qui n'a pas permis de fidéliser pleinement ces adhérents ne sera sans doute pas significative. Donc l'étude est tronquée.

Club	Taux de renouvellement	Club	Taux de renouvellement
Clermont-Ferrand-VDD63	23%	Echirolle 38	46%
Châtelguyon 63	42%	Bellegarde 01	30%
Annemasse 74	34%	Montluçon 03	32%

Durant l'année, le club devait interroger le public cible pour connaître ses attentes. Sans surprise, elles sont plus que diverses, d'où la grande difficulté de répondre auxdites attentes dans un même créneau. On dégage toutefois ces priorités (en laissant les autres réponses à la marge)

- Pratique régulière technico-pratique : 47%
- Rencontres amicales : 27%
- Initiation ponctuelle en technico-pratique : 13%
- Animation des soirées : 8%
- Sorties extérieures : 4%

L'intérêt pour la compétition :

- Officielle : 30%
- Amicale : 70%
- En week-end : 37.70%
- En semaine : 62.30%

Globalement ces personnes semblent prêtes à aider le club sur des actions ponctuelles.

Les leçons à tirer : s'être intéressé à ce public semble avoir :

- fidélisé dans les clubs test après les vacances de Noël
- mis en évidence des soucis de fonctionnement
- mis en évidence l'hétérogénéité des attentes
- permis plus d'investissement sur les créneaux au sein du club.

La suite : il semble intéressant de lancer le label car :

- bons retours des clubs comme des bénéficiaires
- intérêt grandissant pour la fidélisation donc outil d'aide aux clubs
- les dossiers ANS portent beaucoup de projets autour de la fidélisation, le label régional sera un plus pour les clubs qui font ces demandes.
- Le bémol porte sur l'année peu révélatrice des effets réels et un chiffrage sans doute à améliorer.

Un échange s'engage entre les élus sur la pérennisation de ce label. Globalement chacun sent la nécessité de s'occuper et de s'intéresser fortement au public loisir et plus encore des néo-licenciés. Certains s'interrogent sur les moyens ici mis en œuvre mais tous pensent qu'il faut agir.

VOTE : Etes-vous pour la mise en place du label « mon club et moi » en 2020/2021 ?

Nombre de votants=9, pour=9, abstention=0, contre=0

Label adopté à l'unanimité

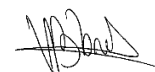
10. Questions diverses

Aucune

La séance se termine à 0h15



Le président
John PYM



La secrétaire générale
Valérie BLOND